

Travail du dimanche : la dictature du tout-économique

Pas facile, de s'appeler Sens Commun et de faire partie de l'UMP, le parti qui a initié contre vents et marées, le travail de M. Macron !

Sens Commun, 17/2

La loi Macron, qui doit être votée ce mardi dans son ensemble (après le vote de plusieurs de ses volets ce weekend), prévoit notamment l'assouplissement du travail en soirée et le dimanche avec :

- ouverture 5 dimanches par an des commerces sans autorisation, 12 avec autorisation,
- ouverture des magasins jusqu'à minuit en zone touristique,
- versement par le commerce d'une compensation salariale en cas de travail du dimanche.

Le souhait d'apporter plus de flexibilité au sein de l'économie et en soutien à nos entreprises est louable. Mais beaucoup d'économistes sont très réservés sur les bénéfices réels d'une telle réforme et les conclusions des rares études d'impact menées sont divergentes, ce qui aurait dû inciter à la prudence.

Même en imaginant un effet économique positif, ne se fera-t-il pas principalement aux dépens du petit commerce ? Certes, l'ouverture le dimanche restera une option et non une obligation. Mais, concurrence oblige, tous les magasins préféreront ouvrir de peur de voir leur clientèle aller ailleurs. La loi Macron aura un impact restreint sur la structure de charges des grandes enseignes parce qu'elles seront capables de lisser ces heures de travail supplémentaires sur l'ensemble des salariés. Les petits commerces en revanche, faute de pouvoir faire travailler leurs quelques salariés 7 jours sur 7 – ce qui est heureusement interdit –, seront contraints d'embaucher une personne supplémentaire, ce qui pèsera lourdement sur leur équilibre financier. L'emploi sera donc créé de manière artificielle chez les petits commerçants qui devront étaler leur activité sur 7 jours au lieu de le faire sur 6. Cette loi favorisera donc quasi exclusivement les grandes enseignes.

Aux considérations économiques s'ajoutent les problématiques sociales. Les salariés du commerce sont en majorité des femmes vivant en grande banlieue et qui devront alors aménager avec difficulté un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Le volontariat finira par se transformer en obligation à travers de fortes incitations ou des discriminations à l'embauche. Les enfants et les couples seront les premiers pénalisés : à l'heure où la cellule familiale est fragilisée, où les rythmes de vie s'accroissent, les dimanches ne seront plus ce moment où l'activité ralentit et où la vie familiale peut se consolider.

En fait, cette loi est emblématique d'une tendance à l'ultra-libéralisme qui met au centre non pas l'Homme mais le profit supposé. Sur le fond, elle ne changera peut-être pas les choses de façon drastique, peut-être même aura-t-elle quelques effets bénéfiques, mais elle consacre d'ores et déjà le principe selon lequel l'activité commerciale est plus importante que le reste et doit pouvoir fonctionner non-stop, sans exception.

Cette idéologie, cette vision de la société pose la question de la France que nous voulons. À Sens Commun, nous défendons une économie au service de l'Homme et non de l'Homme au service de l'économie. C'est pourquoi nous dénonçons, à l'instar de nombreux citoyens français et hommes politiques de droite comme de gauche, le vote de ces mesures sur le travail du dimanche. Il n'y a pas de travail épanouissant et pas d'équilibre familial sans préservation d'un espace de repos.

Il existe d'autres moyens de favoriser l'activité et la croissance. De nombreux outils pourraient plus utilement remplir ce rôle d'assouplissement de notre économie : flexibilité du temps de travail, défiscalisation des heures supplémentaires... Pourquoi choisir de tout sacrifier à l'économie ?